

Notice explicative

Création et renouvellement de licence

A. Procédure de création et renouvellement de licence

- 1) Pour une création de licence, faire une demande de licence en envoyant votre **Nom, Prénom, Date de naissance** et **E-mail** à l'adresse contact.aseb35@gmail.com
Pour un renouvellement de licence, passer directement à l'étape ci-dessous.
- 2) Après l'intervention du club, vous recevrez un mail de no-reply@ffbb.com
- 3) Préparer les documents et télécharger les formulaires « **certificat médical** » et « **surclassement** ». Les faire remplir par votre médecin. Il doit apposer la date, son cachet et sa signature. Le médecin doit impérativement remplir l'encadré **surclassement**.
- 4) Compléter ensuite le formulaire de pré-inscription en ligne e-Licence. Un mail de validation vous sera envoyé pour confirmer la pré-inscription.
- 5) L'inscription sera à finaliser lors des permanences mises en place en septembre (ci-dessous les dates). On vous demandera le **règlement de la licence, la charte signée et le droit à l'image/autorisation parentale signé et un chèque de caution de 50 euros** pour la tenue de basket (non encaissé)

B. Tarif des licences

1) Tarifs

Année de naissance	Catégorie	Licence avec assurance A incluse	Licence avec assurance B incluse	licence Assurance A+C	licence Assurance B+C
A partir de 18 ans	Détente	75 €	81 €	76 €	82 €
2003 et avant	Sénior	102 €	108 €	103 €	109 €
2004-2005-2006	U21	97 €	103 €	98 €	104 €
2007-2008-2009	U18	94 €	100 €	95 €	101 €
2010-2011	U15	79 €	85€	80€	86€
2012-2013	U13	79 €	85€	80€	86€
2014-2015	U11	72 €	78€	73€	79€
2016-2017	U9	63 €	69€	64€	70€
2018-2019	Baby Basket	55 €	61€	56€	62€

- 2) **Mutation** : les frais de mutation sont à la charge du joueur selon le tarif en vigueur du CD35. La somme de 50% du prix de cette mutation sera déduite sur une durée de 2 ans du tarif des futures licences.
- 3) **Réduction de tarif famille** : Minoration de 9 euros sur le total de 3 licences
Minoration de 13 euros sur le total de 4 licences
- 4) **Les remboursements** : L'ASEB est en mesure de rembourser une licence sur justificatif médical de dispense de basket pour la saison en cours déclarée avant le 30 Novembre 2024.

**Le paiement se fait par chèque à l'ordre de l'ASEB.
Ce chèque sera encaissé fin septembre**

Tournez SVP



C. Droit à l'image et autorisation parentale

- 1) Compléter et signer le document

D. Remise des dossiers

Pour le retour des dossiers, deux permanences seront assurées

le samedi 7 septembre 2024 de 10H00 à 12H00

le vendredi 13 septembre 2024 de 18H00 à 20H00

à la salle des sport

**TOUT DOSSIER OU DOCUMENT DOIT ETRE REMIS EN MAIN PROPRE ET NON
DEPOSE DANS LES BOITES AUX LETTRES**



TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ETRE ACCEPTE

E. Les maillots de Basket

Les équipements seront distribués par le responsable des équipes avant le championnat contre une caution de 50€.

En fin de saison, le licencié devra nous remettre son équipement, et le chèque de caution lui sera restitué. La date vous sera communiquée avant la fin de championnat.

L'ASEB se donnera le droit d'encaisser ce chèque si l'équipement n'est pas restitué, ou abimé.

F. Entraînements

La date de reprise des entraînements ainsi que les horaires seront affichés à la salle des sports et mis sur le site internet www.erbree-basket.com

La composition des équipes et l'encadrement ne sont pas encore définis à ce jour.

G. Rôle des parents

En prenant une licence pour vos enfants, vous vous engagez à assurer selon un planning établi :

- les déplacements des matchs extérieurs.
- éventuellement les permanences de présence lors des entraînements.

Merci de votre confiance.
Salutations sportives

Le bureau de l'ASEB

